

CRITERES – Orientation des personnes

▪ **Parcours 1**

- Les personnes ayant des besoins linguistiques, y compris les personnes positionnées en niveau infra cercle 1 (infra A1.1)
 - Les personnes en situation d'illettrisme, en cercle 1 et 2 sur les axes 6, 10, 11 ou 12 de la CCR
- Ces personnes ont besoin de **consolider leur projet professionnel**.

▪ **Parcours 2**

- Les personnes positionnées à partir du cercle 2 de la CCR et ayant acquis les compétences des axes 10 et 11 du cercle 2 (niveau A1 minimum relatif au Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL) et **ayant un projet validé**
- Les personnes en situation d'illettrisme dès le cercle 3 des axes 6, 10, 11, 12 de la CCR
- Les personnes préparant et présentant la certification CléA ;
- Les personnes ayant besoin d'une remise à niveau en situation professionnelle afin de bénéficier d'une suite de parcours sécurisé, vers l'emploi ou la formation pré-qualifiante/qualifiante

▪ **Parcours 3**

- **Les personnes ayant un projet professionnel validé** (cercle 3 acquis des axes 3 et 5 de la CCR) et souhaitant obtenir une certification dans les secteurs visés,
- de niveau A1, positionnées sur le cercle 2 acquis des axes 10 et 11 de la CCR ou en situation d'illettrisme ayant acquis a minima les compétences du cercle 2 des axes 6, 10, 11 ou 12.